



POLITIQUE

Numéro GV-P12	Titre Développement durable		
Version no	Date d'adoption	Résolution no	Date d'entrée en vigueur
1	29-06-2021	CA-2021-1935	29-06-2021

1. Objet

La présente politique a pour objet d'encadrer le développement durable de la fédération et de ses membres afin de minimiser son empreinte écologique.

2. Directive associée

➤ Aucune

3. Étendue

La présente politique vise à encadrer, au regard des problématiques et des capacités de l'organisation, les pratiques, les procédures, les actions courantes, la gestion stratégique et le développement de l'organisme. La politique encourage la participation des employés, administrateurs et bénévoles, mais aussi celle de l'ensemble des personnes et organisations gravitant autour de la fédération. Pour ce faire, la fédération met notamment en place la Certification ÉcoBQ.

4. Principes directeurs

Six principes directeurs sont mis en place afin d'atteindre l'objectif de développement durable de la fédération.

➤ Être moteur de l'écoresponsabilité dans le monde du badminton au Québec

Badminton Québec a la volonté de se positionner comme un pionnier du développement durable dans le monde du badminton au Québec. Le leadership par l'exemple demeure la meilleure solution en termes de développement humain, durable et d'écologie.

Spécifiquement :

- Mise en place de la certification écoresponsable « ÉcoBQ »
- Prendre part et mettre en place différentes actions de promotions de l'écoresponsabilité dans le sport
- Communiquer et promouvoir les mesures adoptées

➤ Limiter l'impact des transports, des déplacements et la production de gaz à effet de serre

Alors que le secteur des transports est responsable de près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la province, les alternatives à la voiture utilisée de façon individuelle doivent être priorisées. Cela peut se matérialiser par



l'utilisation du transport actif, collectif ou du covoiturage ou bien par la diminution du transport en lui-même. Lorsque cela s'avère être impossible, la compensation carbone est une option judicieuse.

Spécifiquement :

- Favoriser et publiciser le covoiturage auprès de nos employés et officiels avec un remboursement de 0,10\$ supplémentaire du kilomètre par passager
- Encourager le déplacement actif des employés, membres du CA et officiels
- Encourager l'utilisation des transports en commun auprès des employés, membres du CA et officiels, lorsque les services et les distances le permettent
- Favoriser le télétravail avec la mise en place d'une politique dédiée
- Favoriser les vidéoconférences
- Conseil d'administration et assemblée générale annuelle sans papiers
- Établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre des employés, membres du CA et officiels
- Inciter les athlètes de l'Équipe du Québec, les entraîneurs et les officiels à compenser leurs déplacements en avion

➤ **Être un employeur responsable**

Le bien-être, l'épanouissement et le respect des droits de la personne sont inhérents à la notion de développement durable. Il advient donc à l'employeur de veiller à la santé et à la sécurité des employés. A ceci s'ajoutent le développement des capacités et l'ajout de nouvelles compétences de chaque employé.

Spécifiquement :

- Offrir un cadre de travail sain et sécuritaire
- Mettre en place des processus d'intégration des nouveaux employés (ex : plans d'intégration)
- Implanter une politique d'embauche et de conditions de travail équitables (ex : politique de rémunération, politiques RH et guide de l'employé)
- Participer à la formation continue de chaque employé en interne
- Offrir la possibilité à l'employé d'étoffer ses compétences à l'intérieur de son champ d'action
- Remboursement allant jusqu'à 300\$/année par employé pour des dépenses reliées à la santé et à l'activité physique

➤ **S'impliquer socialement**

De par sa mission, Badminton Québec se distingue par un fort engagement dans la société qu'elle côtoie. Cela se matérialise notamment par le développement du badminton dans les écoles, la prévention par le sport et les saines habitudes de vie, ainsi qu'une présence équilibrée dans chacun des secteurs de la pratique sportive (découverte, initiation, récréation, compétition et excellence).



Spécifiquement :

- Reconnaître et valoriser l'implication bénévole sur les événements partenaires de la fédération
- Participation des salariés à deux journées de bénévolat dans le cadre de leurs heures de travail (et encourager les membres du CA à s'y joindre, par exemple sur un projet commun de bénévolat)
- Prendre part à des conférences sur les bienfaits du sport

➤ **S'approvisionner de façon responsable**

Le choix des fournisseurs, partenaires et commanditaires prend en compte les cinq principes de l'approvisionnement responsable que sont l'exemplarité, gouvernance, équité et efficience, intégrité environnementale et développement socioéconomique. Ainsi, la fédération privilégiera les fournisseurs ayant la capacité de respecter ces critères et non en se basant uniquement sur le critère financier.

Spécifiquement :

- Favoriser lorsque possible les fournisseurs locaux, d'économie sociale, de réinsertion, les coopératives ainsi que les fournisseurs utilisant des produits écoresponsables et locaux
- Privilégier les produits revalorisés et à faible émission polluante

➤ **Réduire la quantité de matières résiduelles et la consommation énergétique**

Alors que le Canada et le Québec font figure de mauvais élève en matière de production de déchets par habitant et que la majeure partie des déchets non récupérés provient de sources non résidentielles, il convient d'instaurer des mesures afin de réduire l'impact négatif de la fédération.

Spécifiquement :

- Favoriser la réutilisation du matériel auprès des employés
- Favoriser la réutilisation du matériel sur les événements
- Réduire la consommation de papier et d'encre
- Implanter un système de recyclage et de compost
- Sensibiliser les employés aux pratiques d'économie d'énergie
- Inciter les salariés à ne pas laisser des équipements électroniques en veille

5. Mise en œuvre et portée

Badminton Québec :

- ✓ Met en œuvre cette politique de manière progressive, raisonnable et flexible en ce qui concerne les domaines de responsabilité de Badminton Québec. Cette politique s'applique à tous les membres et participants de Badminton Québec, y compris, mais sans s'y limiter, les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les organisateurs, les bénévoles, les administrateurs et le personnel;



- ✓ S'engage à sensibiliser son personnel et ses membres sur l'importance du développement durable, y compris les meilleures pratiques, les politiques et procédures et les normes de comportement;
- ✓ S'efforce de fournir des conseils et du soutien à tous les intervenants et s'assure que les politiques, directives, procédures et règlements en matière de participation aux compétitions soient conformes au contenu et à l'intention de la présente directive sur le développement durable;
- ✓ Surveille les politiques, les procédures, les meilleures pratiques et les prises de position de la communauté sportive afin de s'assurer que la présente politique reste pertinente.